



Compte-rendu du CA du 13 janvier 2014 (1-14)

Etaient présents : Guy Mallet, Dominique Reb, Catherine Métais, Gérard Marieau, Philippe Grand, Jean-Pierre Domenjoz.

Etaient excusés ou absents : Claude Bezault, Philippe Caruel, Jacques Lemoine, Pierre Domalain, Antoine Giard, Florent Renard.

Invitée présente : Muriel Mallet.

Invitée excusée : Brigitte Domenjoz.

Ordre du jour retenu

- 1 – Approbation du compte-rendu du CA du 18 novembre 2013
- 2 – Bilan Soirée Beaujolais du 23 novembre 2013
- 3 – Bilan Soirée Sagittaire du 8 décembre 2013
- 4 – Point sur les adhésions et financier
- 5 – Validation programme UPSM 2014 (modifications, précisions, formation...)
- 6 – Préparation de l'AG du 28 février 2014
- 7 – Journée SNSM du 27 juillet 2014
- 8 – Vœux du Maire de Saint-Martin.
- 9 – Date du prochain CA.

La séance est ouverte à 18 h par le président Guy Mallet sur l'ordre du jour retenu. Guy présente tous ses vœux pour 2014 aux membres du CA et les remercie pour la grande activité UPSM conduite en 2013. Il remercie Dominique pour l'envoi des vœux aux adhérents et Jean-Pierre pour les vœux musicaux mis sur le site UPSM.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 18 novembre 2013.

Le compte-rendu du CA du 18 novembre est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan Soirée Beaujolais du 23 novembre 2013.

Très belle soirée, il y avait foule et une ambiance joyeuse. Guy remercie les organisateurs de la soirée.



3. Bilan Soirée Sagittaire du 8 décembre 2013.

Cette soirée traditionnelle conserve toujours beaucoup d'audience, de convivialité et d'amitié. Guy remercie tout le monde pour le cadeau « surprise » et les cartes d'amitié qui lui ont été remis lors de cette soirée.

4. Point sur les finances et les adhésions.

Guy et Jean-Pierre présentent la situation :

➡ Adhésions 2013 : 122 pour une recette de 2 662 €... soit une légère progression.
4 personnes n'ont pas payé en 2013, parmi elles la moitié devrait réapparaître en 2014.

➡ Finances :

- livret bleu : 9 652 € en entrée d'exercice 2013
6 000 € en clôture d'exercice 2013.
- compte courant : 2 580 € en entrée d'exercice 2013
2 300 € en sortie d'exercice 2013.

Jean-Pierre précise que le différentiel sur les deux comptes a servi à engager les dépenses du nouveau local qui a coûté au total 5 640 €.

➡ Autres charges :

- Assurance : 441 € (AXA). Le CA propose de voir avec la MMA s'il ne ferait pas une proposition plus intéressante.
- Frais de bureau :
 - Site UPSM : 500 €
 - Consommables : 500 €.
- Événements et animations :
 - Recettes : 19 777 €
 - Dépenses : 18 900 €.

Il est à noter que c'est grâce aux subventions de la Mairie de Saint-Martin que l'équilibre est atteint.

En raison du rayonnement des activités sur Saint-Martin, la contribution de la Mairie pourrait être plus généreuse : c'est le souhait du CA.

- Investissements encore à faire pour le local :

Jean-Pierre propose l'achat de tables (pliantes) et de chaises, de qualité et fonctionnelles pour rééquiper la casemate et à l'occasion équiper la terrasse. Après une recherche comparative sur le web, il propose 3 grandes tables et 24 chaises. Le CA donne son accord pour cet investissement.

5. Validation du programme 2014.

- L'AG de l'APPO se tiendra le 1^{er} février aux Sables. Hervé, Guy, Paul et Dominique y participeront et feront le voyage en bateau si la météo le permet. Départ le vendredi après-midi.
- Réunion de l'UNAM-CM le mardi 14 janvier. Guy et Philippe y participeront.
- Galette des Rois UPSM le samedi 18 janvier. Il est décidé : 2 brioches, 2 galettes pomme, 4 galettes frangipane et Crémant de Bordeaux.

Usagers du Port de Saint-Martin

Président : Guy Mallet
16 rue Gaspard-France
17410 Saint-Martin de Ré
05 46 67 76 34



- Journée Sécurité le 18 avril (W.E. de Pâques)
Guy souhaite un intervenant de qualité. Philippe propose « Les pilotes du grand port » : Jean-Luc Toupin. Le CA approuve et demande à Philippe d'établir le contact.
- Journée SNSM (inter associations) fixée le 27 juillet à Rivedoux.
- Pour la soirée formation du 8 mars, Guy demande que l'on réfléchisse à un thème d'ici le prochain CA.

6. Préparation de l'AG du 28 février 2014.

L'AG se tiendra à « La Poudrière » à Saint-Martin à partir de 18 h, un dîner suivra. Pour cela, Guy, Muriel et Dominique prendront contact avec Le Belem.

Déroulement de l'AG :

- Approbation du CR de la dernière AG
- Présentation (avec diaporama) :
 - Rapport d'activités et moral : Guy
 - Adhésions : Guy
 - Programme 2014 et stratégie : Guy
 - Relations avec les associations et institutions : Guy
 - Rapport financier : Jean-Pierre
 - Renouvellement du 1/3 sortant du CA : Gérard
- Questions de l'assemblée.

Il est décidé que la cotisation 2014 sera identique à celle de 2013. A ce propos, Guy demande à Jean-Pierre de lancer l'appel des adhésions dès les semaines à venir. Pour affiner la préparation de l'AG, une réunion se tiendra chez Gérard le lundi 3 février à 11 h.

7. Préparation de la journée SNSM de Rivedoux du 27 juillet.

Les membres du CA s'étonnent de la procédure de décision qui a conduit au choix de cette journée et à son pilotage.

Une réunion préparatoire est prévue le mercredi 15 janvier à la salle des associations de Rivedoux organisée par l'APNR... Guy et Gérard y participeront.

8. Vœux du Maire.

Le CA a apprécié que le Maire de Saint-Martin cite l'UPSM dans ses vœux publics, même s'il a omis de citer la « Fête du Coquillage ».

De plus, le Maire de Saint-Martin a adressé au Président de l'UPSM ses vœux écrits auxquels Guy a répondu.

9. Date du prochain CA.

Le prochain CA est arrêté au lundi 24 février 2014 à 18 h à la casemate.

L'ordre du jour étant épuisé, Guy Mallet lève la séance à 19 h et invite chacun au verre de l'amitié.